



**SBB Pensionierte  
Pensionné-e-s CFF  
Pensionati/e FFS**



# Rapport annuel 2025

de la

**Sous-fédération des pensionné-e-s SEV**

## Table des matières

Thèmes		page
Table des matières		2
Le mot du président central		3
<b>Sous-fédération PV</b>		
Assemblées des délégué-e-s		4
Intelligence artificielle		4
Comité central		5
Finances		6
Suivi des membres		7
<b>Activités syndicales</b>		
FVP		8
Allocation de renchérissement sur les rentes de la CP CFF		9
Assurances sociales		9
FARES / Conseil suisse des aînés		10
Commission des femmes		11
Contacts avec les CFF		12
<b>SEV / Comité SEV</b>		12
Remerciements et perspectives		12
Évolution des effectifs PV 2025	annexe 1	14
Adresses CC-PV au 31.12.2025	annexe 2	15

### Auteurs-e-s

Andrea-Ursula Leuzinger	AUL
Daniel Pasche	DP
Marc Derungs	md
Max Krieg	MK
Roland Schwager	Sh

## **Le mot du président central**

Chères et chers collègues,

Lorsque l'on est élu à une fonction et que l'on a reçu la confiance des électeurs, il va de soi que l'on doit régulièrement rendre compte de ses actes afin de montrer à ces mêmes électeurs si leur confiance était justifiée - ou non.

La fin de l'année est sans doute le moment le plus propice pour faire le bilan des douze derniers mois et pour tenter de se projeter vers l'avenir. Ces réflexions me montrent que l'année écoulée a encore une fois présenté des facettes très différentes.

Pour nous, retraité-e-s, cela s'est globalement déroulé dans un courant normal car aucune « affaire importante » n'était prévue. Mais même les choses apparemment insignifiantes et quotidiennes devaient être identifiées, analysées et traitées. C'est ce que nous avons essayé de faire et ces lignes ont pour but de le mettre en évidence.

Mais nous avons toujours été – et sommes toujours – engagés dans la solidarité syndicale avec les cheminots actifs. Pour eux, il est également important de savoir et de sentir que les retraités sont fidèles à leurs côtés, qu'ils les soutiennent et les aident. Faire ce que nous avons tant apprécié chez les retraité-e-s lorsque nous étions encore actifs et actives.

Pour nous, pensionné-e-s, l'un des points forts est certainement la prime unique liée au renchérissement versée sur notre rente, reçue en janvier – même si nous devons prendre acte du fait que, faute de renchérissement statistique avéré, elle ne sera pas renouvelée en 2026. Il ne s'agissait pas simplement d'un cadeau de notre Caisse de pension mais d'un résultat obtenu de haute lutte par les représentants des employés au sein du Conseil de fondation de la caisse et nous leur en sommes très reconnaissants. Et cela montre clairement que nous aussi, les pensionné-e-s, avons besoin d'un syndicat – le SEV et la PV – qui défende nos intérêts.

Et voici notre promesse : nous mettrons tout en œuvre pour tenir cet engagement au cours de la nouvelle année.

Nous vous recommandons vivement la lecture du présent rapport d'activité du Comité central.

Votre président central

*Roland Schwager*

## Sous-fédération PV

### Assemblées des délégués

Elles ont eu lieu le 11 juin 2025 au CFL Loewenberg à Morat et le 7 octobre 2025 à Grolley près de Fribourg.



Elles constituent en quelque sorte l'« assemblée générale » de notre sous-fédération, au sein de laquelle le Comité central délibère des affaires courantes avec les représentants des sections.

Au printemps, les « affaires statutaires » prennent naturellement du temps et de l'espace, car il faut notamment discuter et approuver les comptes annuels et le rapport annuel – c'est-à-dire rendre compte financièrement et syndicalement de l'année écoulée. Comme 2025 était une année de congrès, les affaires importantes du SEV pour nous, les pensionné-e-s, ont également été discutées.

également été discutées.

Lors des deux assemblées mais surtout lors de celle de l'automne, le thème des FVP a occupé une place importante car l'intégration de nos facilités dans le SwissPass était et reste d'actualité. Pendant longtemps, rien ne filtrait au sujet de cette transition et les spéculations allaient bon train, jusqu'à ce qu'à la fin de l'automne, le brouillard se dissipe et que le processus soit communiqué. Néanmoins, après les premières informations fournies par les CFF, de nombreuses questions restaient encore ouvertes, de sorte que le Comité central a dû s'efforcer de trouver une réponse à chacune d'entre elles.

Lors de l'assemblée d'automne, Max Krieg, président très expérimenté de l'AD, a été honoré à la fin de son mandat et Kurt Egloff, président de la PV Zurich, a été élu pour lui succéder. Félicitations !

Dans un exposé passionnant, Jean-Christophe Schwaab nous a présenté l'« intelligence artificielle » (IA) ; celle-ci prend de plus en plus d'importance – une évolution qui comporte à la fois des opportunités et des risques et qui ne s'arrête pas devant nous, les seniors. C'est également ce que décrit le texte suivant de notre secrétaire central Alex Bringolf.



(Sh)

### L'IA ne remplace pas les relations humaines

L'intelligence artificielle (IA) est un outil qui permet de simplifier et de sécuriser notre quotidien - tout en nous connectant aux autres personnes. Nous ne pouvons pas arrêter l'avenir numérique. Nous pouvons toutefois apprendre comment nous comporter avec elle et à tirer parti de ses avantages.

Les pensionné-e-s plus ancien-ne-s n'avaient que peu été confronté-e-s à la numérisation dans leur vie professionnelle. Cela a-t-il commencé avec le versement des salaires sur des comptes bancaires ou postaux ou avec l'introduction des bancomats et des colonnes d'essence automatiques ? Nous nous y sommes habitués depuis longtemps, cela fait partie de notre quotidien. La numérisation nous aide de plus en plus dans notre vie quotidienne et de plus en plus d'applications sont désormais indispensables. Le personnel des trains faisait des trous dans les billets avec une pince, aujourd'hui il scanne des codes-QR. C'est devenu banal.

Bien sûr, il ne faut pas nier les inconvénients. La criminalité et l'isolement potentiel ne sont que deux des aspects négatifs à mentionner. Nous devons donc apprendre à reconnaître et à exploiter les aspects positifs.

Le fait de supprimer les offres analogiques pour les remplacer par des applications numériques constitue-t-il une discrimination fondée sur l'âge ? Allons-nous nous y opposer de toutes nos forces ou allons-nous nous engager pour permettre à la génération des aînés d'accéder au monde numérique ?

Lors de l'assemblée des délégué-e-s qui s'est tenue à l'automne, la PV s'est penchée pour la première fois sur la question de l'IA. Celle-ci continuera à nous occuper l'année prochaine car nous voulons rester bien positionnés pour nos pensionné-e-s, jeunes et moins jeunes. Utilisons notre intelligence humaine pour tirer parti de l'IA et affronter le monde numérique. (AB)

## Comité central (CC)

Le comité central s'est réuni à huit reprises, dont une fois via Zoom, afin de discuter des affaires en cours.



Séance du CC-PV à Grolley avec les présidents de Suisse romande

Les discussions régionales avec les présidents de section à Grolley, Seon et Sargans lui ont permis d'avoir un aperçu approfondi des activités et des problèmes des sections locales et, dans la mesure du possible, d'offrir son aide et de recueillir les commentaires de la base. Les réunions ont été régulièrement relatées dans le journal SEV et sur le site web [www.sev-pv.ch](http://www.sev-pv.ch).

Bien entendu, les FVP ont occupé le CC lors de ses réunions. Il s'agissait avant tout de disposer suffisamment tôt d'informations complètes sur l'intégration dans le SwissPass afin que le CC

et les sections puissent conseiller leurs membres de manière compétente lors du changement.

Il s'est également réjoui de la réorganisation de la section de Thurgovie qui, grâce à l'engagement du vice-président Marc Derungs et sous la direction du nouveau président Paul Stettler, dispose désormais d'un nouveau comité motivé et a retrouvé un nouveau souffle. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour l'avenir !

Le Comité central a également réglementé l'octroi d'une péréquation financière pour les sections moins à l'aise financièrement. Même si, en raison de la baisse du nombre de membres, les recettes de la sous-fédération diminuent également, celui-ci a décidé, après diverses discussions, de maintenir le statu quo et de n'envisager des mesures de restriction que lorsque le patrimoine de la PV sera réduit à environ 220'000 CHF.

Le comité central s'est également penché sur d'autres thèmes, notamment le versement réjouissant d'une compensation du renchérissement sur les rentes de la Caisse de pensions CFF, rendue possible grâce aux bons rendements enregistrés sur les marchés financiers (tandis que, malheureusement, aucune telle allocation ne sera versée pour 2026 car il n'y a pas eu d'augmentation du coût de la vie), la réorientation de la FSG et la vente du site de Samedan qui aurait dû impérativement être rénové et les démissions de plus en plus nombreuses à l'approche de la retraite, car de nombreux nouveaux pensionnés estiment qu'ils n'ont plus besoin du syndicat une fois à la retraite – c'est en fait tout le contraire ! Car le SEV est le seul lobby qui s'engage pour leurs revendications sociales légitimes.

Pour la première fois, il a également fallu désigner les représentants de la PV à l'Assemblée des délégués du SEV qui se tiendra à partir de 2026 les années sans Congrès. La PV a décidé de mettre les 19 mandats qui lui reviennent à la disposition des sections et le CC a établi une clé de répartition qui définit quelle section ne sera pas représentée quelle année dans cet organe car les 19 mandats ne suffisent pas pour prendre en compte toutes les sections. (Sh)

## **Finances**

Comme chaque année en février, la Commission de gestion (CdG) a procédé à la vérification des comptes annuels 2024. Ces derniers ont bouclé avec un bénéfice substantiel de CHF 9'942, à la grande satisfaction du Comité central. Le capital propre de la sous-fédération PV au 01.01.2025 s'élève ainsi à CHF 266'360. Les comptes annuels ont été approuvés lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 11 juin 2025 à Morat.

Ce résultat positif de l'exercice 2024 provient essentiellement de nos placements auprès de la Banque Cler qui ont obtenu des gains supérieurs à nos attentes, grâce à la dynamique de la Bourse. Après le remboursement du prêt de 30'000 CHF à la WBR Rheinfelden, le Comité central a fait le choix de placer 20'000 CHF sur nos comptes d'épargne à la FSG et à la BEP. Cette démarche va dans le sens d'une garantie de rendement et de soutien à ces deux institutions.

En 2025, le Comité central a poursuivi sa politique en matière d'économies en appliquant quelques mesures simples et efficaces. La décentralisation des assemblées des délégué-e-s et la réduction des cadeaux de départ pour les membres du CC et pour les présidents de section sont des exemples.

La péréquation financière pour les sections reste un sujet brûlant. Elle est maintenue telle que nous la connaissons jusqu'en 2026. Elle devra faire l'objet de discussions dans un avenir proche en raison de la diminution des membres. Plusieurs sections ont déjà changé de catégorie et d'autres vont suivre, ce qui a des incidences financières importantes pour la sous-fédération. (DP)

## Suivi des membres

Les statistiques à la fin de l'année 2025 se présentent comme suit :

Entrées	447
Transferts	14
<b>Décès</b>	<b>-621</b>
Démissions	-212
<b>Solde</b>	<b>-388</b>

**Effectif des membres au 31.12.2024** 10'445

**Effectif des membres au 31.12.2025** 10'057

Cette baisse du nombre de membres nous préoccupe beaucoup et il est à craindre que nous tombions sous la barre des 10'000 dès la fin janvier 2026, lorsque les démissions à la fin de 2025 prendront effet.

Chaque année, environ 450 actifs et actives rejoignent la PV à la fin de leur vie professionnelle. Mais les démissions se multiplient à ce stade. Il est désormais courant de considérer que le syndicat n'est utile qu'aux actifs et de démissionner à l'approche de la retraite. Il est cependant incontestable qu'un syndicat est également important pour les retraité-e-s. Sans le SEV et la PV, nous aurions par exemple perdu les FVP ou n'aurions pas obtenu d'allocation de renchérissement de la CP CFF. Nous nous engageons à convaincre ces collègues de rejoindre le PV et à les garder au SEV.



Fête de l'Avent de la PV Winterthur-Schaffhouse

Le CC s'occupe également de mieux intégrer les jeunes retraité-e-s dans notre organisation. La question se pose alors est de savoir s'il faut prévoir des activités spéciales qui répondent mieux à leurs besoins. Mais pour finir, là aussi, il faut de la main-d'œuvre et de l'argent. Affaire à suivre.

(Sh)

## Activités syndicales

### FVP

C'est désormais officiel : l'intégration du FVP dans le SwissPass a été annoncée par l'Alliance SwissPass pour début 2026. Ainsi, les cheminot-e-s et les retraité-e-s recevront également une carte rouge lors du renouvellement ou ils n'auront besoin que de leur téléphone portable pour se légitimer dans le train.

Après l'annonce de l'intégration des cartes FVP bleues dans le SwissPass à partir de 2026, nous avons reçu les premières questions concernant la procédure à suivre. Jusqu'à la mi-octobre, on a discuté et spéculé sur la manière et le moment. Beaucoup voulaient être prêts à temps. Puis le moment est venu : l'Alliance SwissPass a envoyé les instructions. La commande de la carte SwissPass rouge n'a finalement pas été aussi simple qu'annoncé pour certains retraités. Le téléchargement d'une photo d'identité ou la connexion des FVP au SwissPass ont parfois pris beaucoup de temps et n'ont abouti qu'après plusieurs tentatives.

Le PV avait signalé les problèmes dans des rapports et sur son site Internet et proposé des solutions. De nombreuses demandes de renseignements auprès des responsables de l'Alliance SwissPass et des FVP ont été nécessaires à cet effet. Certaines réponses ont été utiles, d'autres ont suscité des questions complémentaires. Les retraité-e-s qui n'ont pas d'adresse e-mail ni d'accès à Internet constituent un problème majeur. Avec l'aide des employé-e-s aux guichets des centres de voyages ainsi que de leurs proches et connaissances, eux aussi rejoindront le SwissPass. Le passage de l'offre FVP analogique à l'offre numérique est inéluctable, que nous le voulions ou non, que nous en soyons capables ou non.



Les premiers AG et demi-tarif valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ont déjà été envoyés mais les personnes concernées ont reçu une nouvelle fois la carte bleue FVP, ce qui a suscité leur étonnement. La solution de l'énigme : pour les commandes passées avant le 22 décembre, les CFF ont encore envoyé les cartes FVP bleues. Ensuite, les CFF procéderont à la conversion des offres vers le SwissPass. Une agitation qui aurait pu être évitée avec une communication plus claire de la part du Service FVP. On pourrait également interpréter cela comme un retard dû à la complexité de la transition.

Nous attendons maintenant avec impatience les retours et les expériences de nos membres. Dans cet esprit, la PV vous souhaite de continuer à voyager en sécurité et en bonne santé. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé par leurs commentaires et leurs réponses.

(AB)

## Allocation de renchérissement sur les rentes de la Caisse de pension

Noël tardif !

En janvier 2025, les retraité-e-s de la CP CFF ont à nouveau reçu un versement supplémentaire unique lié au renchérissement pour l'année 2024. Par retraité-e, le montant du versement complémentaire correspondait à un pourcentage individuel de la rente mensuelle ordinaire. Ceci tenait compte des différents taux de conversion au moment du départ à la retraite. Le CC PV considère cette approche comme sociale et correcte.

Nous soulignons une nouvelle fois que ce complément de rémunération très apprécié, qui est essentiel pour de nombreux retraités, a été obtenu notamment grâce à la forte représentation des salariés par le SEV au sein du Conseil de fondation ! – Merci !



Je le répète : l'adhésion au SEV reste importante et précieuse même après la retraite !

(Sh)

## Assurances sociales

### AVS

#### Commençons par les points positifs

En mars 2025, le Parlement fédéral a définitivement décidé que la 13e rente AVS serait versée pour la première fois en décembre 2026. Mais qui va financer et comment sont des questions qui restent encore en suspens.

Conformément au vote du 12 juin 2025, une majorité du Conseil des États (PS, Verts et Centre) souhaite augmenter la TVA et les cotisations salariales afin de financer la 13e rente. Le Conseil a approuvé un projet à cet effet et a déjà envisagé la suppression de la pénalisation fiscale des couples mariés dans le cadre de l'AVS. Les points clés du Conseil des États :

- Augmenter les cotisations salariales à l'AVS de 0,4 % à partir du 1er janvier 2028 et réduire simultanément les cotisations salariales à l'assurance-chômage de 0,2 %. Pour finir, les cotisations AVS des employeurs et des employés n'augmenteraient ainsi que de 0,1 point de pourcentage chacune.
- Parallèlement, le Conseil des États souhaite augmenter la TVA de jusqu'à 1% en deux étapes. La première augmentation de 0,5 % à partir de 2028 devrait être utilisée pour la 13e rente AVS. La deuxième augmentation prévue ultérieurement servira à financer une éventuelle suppression du plafond des rentes AVS ou son relèvement pour les couples mariés.

Les positions figées au Conseil national entre le centre-gauche et le PLR-UDC ont conduit à des résultats très serrés lors des votes de septembre 2025. Par 102 voix contre 96, le Conseil national s'est prononcé en faveur de l'augmentation des prestations de la 13e rente AVS, d'environ 4,2 milliards de francs, en augmentant uniquement la TVA. Le concept s'est imposé face à quatre autres variantes. À l'issue des débats, tous les partis, à l'exception du PVL, se sont déclarés insatisfaits du résultat. Les points clés du Conseil national :

- Une augmentation temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée de 0,7 % à 8,8 % devrait rapporter environ 2 milliards de francs par an à l'AVS à partir de 2027. Cette contribution prendrait fin en 2030. L'extension de l'AVS ne serait donc financée qu'à court terme.

- Le Parti Vert-Libéral, avec son porte-parole Patrick Hässig, a créé la surprise en imposant son concept. Hässig a présenté sa proposition de compromis comme la seule alternative susceptible de rallier une majorité au Conseil national.

Mais le dernier mot n'a pas encore été dit. Les deux chambres ont élaboré des concepts très différents pour le financement de la 13e rente. Pour que cela réussisse, un rapprochement est nécessaire. (md)

## **FARES (Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse) et CSA (Conseil suisse des aînés)**

### **FARES**

Actuellement, votre rapporteur participe aux groupes de travail « Vie quotidienne des personnes âgées » et « Politique sociale ». Tous deux ont rédigé des projets de prise de position sur des consultations.

Au total, la FARES a soumis neuf réponses sur différents thèmes. Dans sa réponse au paquet de mesures d'allègement du budget fédéral, elle a salué la proposition d'augmenter l'imposition des retraits de capital auprès de la Caisse de pension.

Le temps fort de l'année de la FARES a été la célébration de son 35e anniversaire, le 17 octobre à Bâle. Marc Joset et Angeline Fankhauser ont présenté leur ouvrage « Beherzt voran – Porträt einer Politikerin » (En avant, courageusement – Portrait d'une femme politique) et ont également retracé son engagement au sein de la FARES et du CSA. Des professeurs ont donné des conférences sur les « Perspectives d'une politique moderne en faveur des personnes âgées » (François Höpfliger) et « L'âgisme – discrimination fondée sur l'âge » (Christian Maggiori). Afin de lutter contre cette discrimination, la FARES a lancé une pétition demandant la mise en place d'un plan d'action national, de bases légales et de mesures ainsi que d'un service spécialisé au niveau fédéral.

Cette pétition peut être signée en ligne par toutes les personnes vivant en Suisse à l'adresse suivante <https://wecollect.ch/projekte/petition-schutz-vor-altersdiskriminierung>.

### **CSA** (Conseil suisse des aînés)

Cette année, la coprésidence était assurée par Reto Cavegn (SVS/ASA). Votre rapporteur a la charge de la direction du groupe de travail Sécurité sociale.

Fin 2024, le CSA a demandé à la conseillère fédérale Baume-Schneider d'être également entendu dans le cadre de l'« état des lieux de la LPP ». Lors de l'entretien du 1<sup>er</sup> avril, la délégation tripartite du CSA a présenté les positions élaborées au préalable et soutenues par le comité. À l'invitation de la conseillère fédérale, le CSA a ensuite présenté ses attentes concernant la réforme de l'AVS 2030.

Le CSA a suivi avec attention les développements concernant le financement de la 13<sup>ème</sup> rente AVS, l'adaptation des rentes de survivants, la suppression du plafonnement des rentes pour les couples mariés et l'imposition individuelle. Le Conseil fédéral, le Conseil des États et le Conseil national ont réussi à mélanger ces thèmes de telle manière qu'à la fin de l'année, c'est un désordre indescriptible qui règne et aucune solution n'a encore été trouvée. La seule chose certaine est que la 13<sup>ème</sup> rente AVS sera versée en décembre 2026, éventuellement au prorata pour les nouveaux retraités au cours de l'année.

Les prestations complémentaires aux prestations d'aide à domicile ont été adoptées par les Chambres fédérales cet été. Les aspects psychosociaux ne sont pas explicitement pris en compte – la liste des prestations à rembourser est simplement précédée de la mention « notamment ». Ces prestations devraient entrer en vigueur le 1er janvier 2028, après que les cantons auront préparé leur mise en œuvre.

Dans l'ensemble, le CSA a soutenu le principe du paquet d'allègements du budget fédéral, (sous la responsabilité du groupe de travail Économie et fiscalité), mais a rejeté les réductions de la contribution fédérale à l'AVS et au secteur de la formation. Il a présenté une position contraire détaillée (de W&S) et une brève position favorable de Sécurité sociale concernant l'imposition des retraits de capital des 2e et 3e piliers.

La stratégie est en cours de révision au sein du CSA. Elle servira de base à la conclusion du contrat de subvention 2027-2030. (MK)

## Commission des femmes



Pour la Commission, l'anniversaire « 40 ans de la Commission des femmes du SEV » était le sujet de 2025. Les préparatifs ont eu lieu tout au long de l'année. À cette occasion, l'historienne et secrétaire générale désignée du SSP Suisse, Rebekka Wyler, s'est lancée dans une passionnante recherche de traces. La Journée de formation des femmes du 28 novembre 2025, qui était également la célébration anniversaire, a été l'occasion de revenir sur 40 ans de lutte pour l'égalité, mais aussi d'envisager l'avenir avec combativité. Il y a eu des retrouvailles avec des pionnières et d'anciennes membres de la commission. Lors d'une table ronde, Danièle Dachauer, Doris Wyssmann, Hanny Weissmüller, Edith Graf-Litscher, Karin Hofmann et Andrea-Ursula Leuzinger ont raconté leurs expériences et évoqué comment le travail de la commission actuelle doit être poursuivi. Bien que « l'égalité » soit aujourd'hui inscrite dans la Constitution fédérale, les lois et les décrets, elle n'est toujours pas vraiment ancrée dans les esprits.

En novembre a également eu lieu le Congrès féministe de l'USS. Les thèmes centraux abordés ont été l'augmentation des salaires des femmes, une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, la protection de la santé spécifique aux femmes et la lutte contre le harcèlement sexuel.

Le 25 novembre, le SEV et de nombreuses entreprises de transport ont signé la nouvelle Charte contre la violence envers le personnel et les passagers dans les transports publics. Ce sont trop souvent les femmes et les personnes âgées qui sont touchées. (AUL)

## **Contacts avec les CFF**

En 2025, une seule entrevue a eu lieu avec le responsable RH – pour la première fois avec transparence, ce qui ne correspondait pas à nos souhaits, mais qui est compréhensible compte tenu de la charge de travail du responsable du personnel.

Cette année encore, c'était courant normal et nous avons reçu des informations sur la marche des affaires et les défis auxquels notre ancien employeur est confronté. (Sh)

## **SEV / Comité SEV**

La question européenne, c'est-à-dire la prise de position du SEV dans le cadre de la consultation sur les accords bilatéraux III, a été un thème central abordé par la Direction de notre syndicat. Le Comité SEV tenait avant tout à souligner l'importance de la politique suisse classique en matière de transports (attribution des sillons, cadence horaire, système tarifaire) car l'ouverture du trafic ferroviaire voyageurs ne peut plus être évitée (elle est déjà exigée dans l'accord actuel sur les transports terrestres). Cependant, les grands avantages du système suisse ne doivent pas être exposés à une concurrence non réglementée. Il s'agit également de défendre les conditions de travail en Suisse, qui ne doivent en aucun cas être mises sous pression si l'on autorisait des trains étrangers avec du personnel étranger à circuler à travers la Suisse avec des salaires de dumping. Le Comité SEV en a longuement discuté et la réponse au Conseil fédéral a été transmise à l'automne.

Comme vous le savez, le Congrès SEV s'est tenu les 12 et 13 juin au Kursaal à Berne. Il a adopté les textes d'orientation qui définissent les grandes lignes de notre politique syndicale pour les quatre prochaines années. Le conseiller fédéral Albert Rösti était présent en tant qu'invité et s'est montré très ouvert aux préoccupations du SEV, présentées avec force par les cheminots tessinois.

Le Congrès a également élu deux nouveaux vice-présidents, Barbara Keller et Pablo Guarino, qui s'occuperont principalement de la défense des intérêts du personnel des entreprises de transport concessionnaires. Ils se partagent le mandat qui était auparavant assuré par Valérie Boillat. (Sh)

## **Remerciements et perspectives**

La rédaction de la rétrospective annuelle, le retour sur l'année écoulée, nous font prendre conscience à chaque fois de l'ampleur du travail accompli pour nos membres – la plupart du temps discret, silencieux, sans éclat. Vingt comités de section et le Comité central s'engagent pour eux année après année. De nombreux soucis de nos retraité-e-s sont traités dans le cadre de discussions bilatérales et réglés à leur satisfaction. On ne peut pas tout énumérer. Il y en a presque trop !

Je tiens à remercier sincèrement toutes ces bonnes âmes pour qui aucune cause n'est trop insignifiante pour être défendue, car elle est importante pour nos membres. Je pense aux conseils personnels, à l'organisation de réunions et de séances du comité, d'excursions et de randonnées, à la participation aux discussions sur les affaires syndicales qui sont importantes pour notre tranche d'âge.

Merci – Danke – Grazie !

- à mes collègues du Comité central
- à de la Commission de gestion PV
- aux président-e-s et comités des sections
- à notre webmaster et aux traducteurs
- aux esprits serviables et secourables du SEV

et surtout

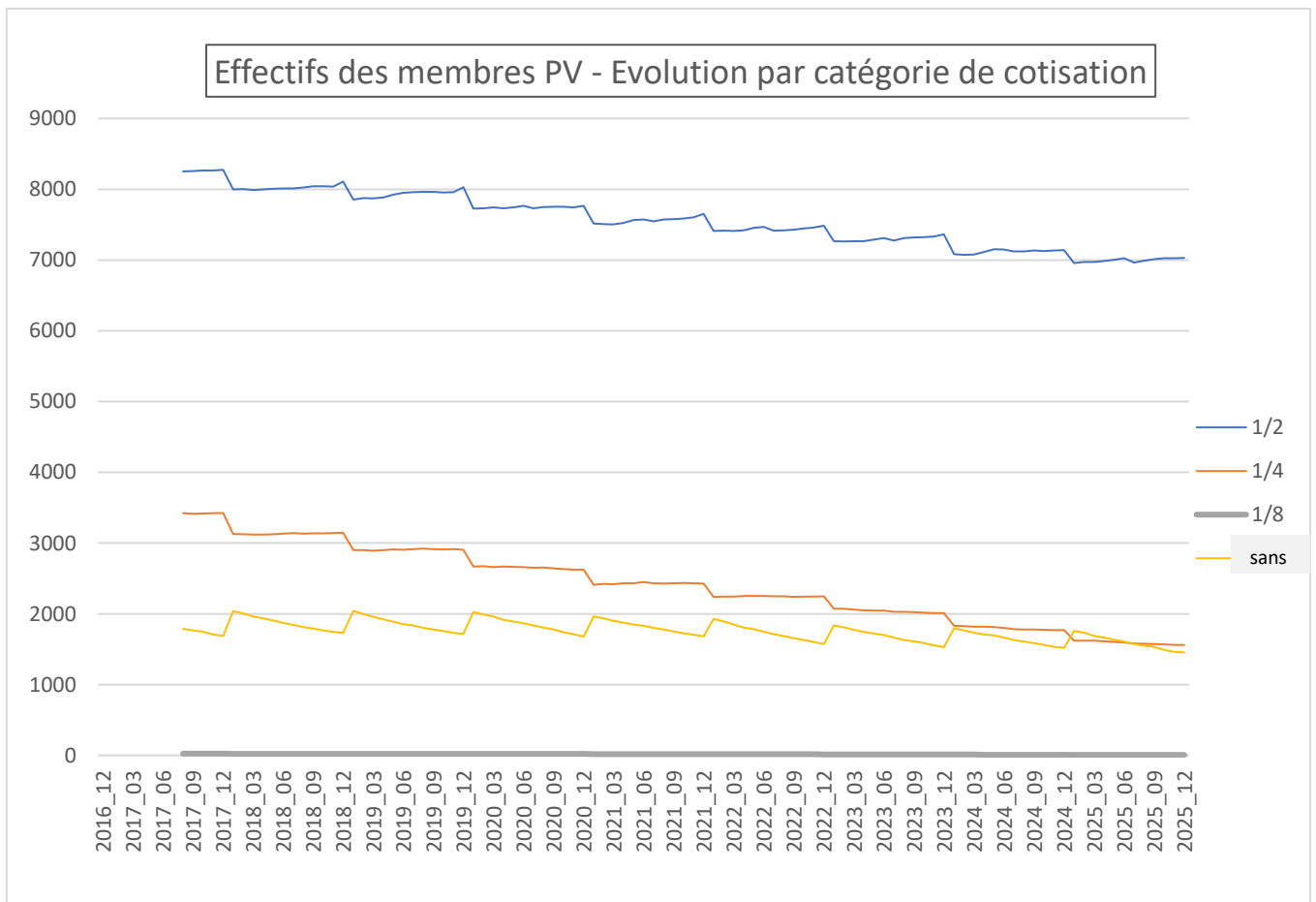
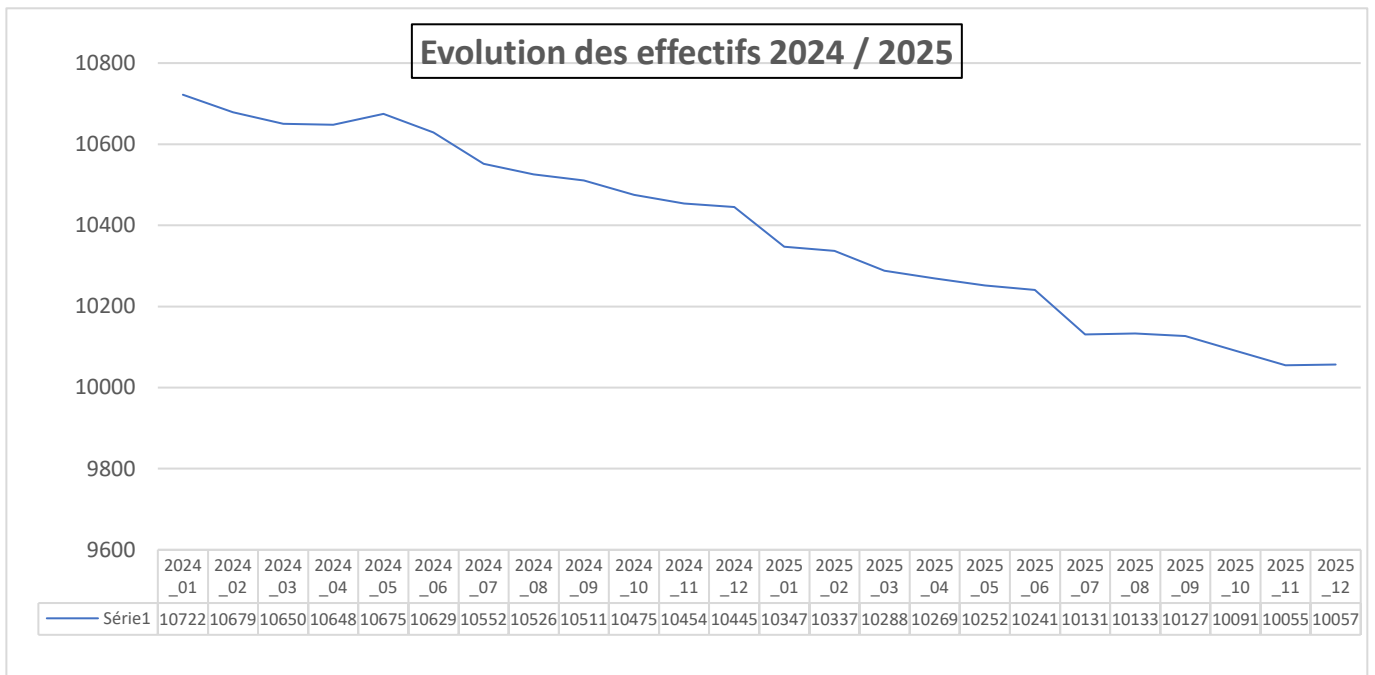
- à tous nos membres pour leur fidélité au SEV depuis des décennies.

Je compte sur vous pour cette nouvelle année et me réjouis de poursuivre notre agréable et fructueuse collaboration. Nous ne manquerons certainement pas de travail.

Wil, fin décembre 2025

*Roland Schwager*

→ 31.12.2025: 10'057 (-388)



**Comité central**

Président central	Schwager Roland	Eggfeld 11	9500 Wil	071 912 20 74
Vice-président	Derungs Marc	Aachweg 10	9322 Egnach	071 695 28 07
Vice-président	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches	
Caissier central	Pasche Daniel	Route du Stand 38	1880 Bex	024 463 41 40
Secrétaire central	Bringolf Alex	Rosengässchen 9	Rheinfelden	061 833 11 70

**Présidents de section**

Aargau	Röthenmund Ueli	Oberdorf 33	5703 Seon
Basel	Merz Walter	Nufenenstr. 27	4054 Basel
Bern	Krieg Max	Manuelstrasse 57	3008 Bern
Biel/Bienne	Schweizer Roger	Meinisbergweg 13	2542 Pieterlen
	Kröpfli Markus	Ahornweg 11	2575 Hagneck
Buchs-Chur	Niggli Christian	Grofenbrüelstrasse 2d	7323 Wangs
Fribourg	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches
Genève	Anet Serge	Avenue de l'Etang 64	1219 Châtelaine
Glarus-Rapperswil	Läubli René	Kreuzwiesstrasse 4	8735 St.Gallenkappel
Jura	Lachat Emile	Chemin du Ruisselet 6	2606 Corgémont
Luzern	Wolf René	Wichlernstrasse 14	6010 Kriens
Neuchâtel	Egger Jean-Bernard	Rue de la Gare 2	2112 Môtiers
Olten und Umgebung	Bolliger Heinz	Wilberg 6	4657 Dulliken
St.Gallen	Wenger Urs	Bachwiesstrasse 26	9404 Rorschacherberg
Thurgau	Stettler Paul	Reckholdernstr. 29	8590 Romanshorn
Ticino e Moesano	Biaggio Eliana	Via Monte Tabor 10	6512 Giubiasco
Uri	Siegenthaler Andreas	Fraumattstrasse 14	6472 Erstfeld
Wallis/Valais	Rouvinez Patrick	Place du Village 9	1272 Genolier
Vaud	Basset Roland	Rue de la Gare 30	1337 Vallorbe
Winterthur-Schaffhausen	Frei Werner	Dörnlerstr. 24	8545 Rickenbach Sulz
Zürich	Egloff Kurt	Lerchenberg 19	8046 Zürich
Comm. femmes SEV	Leuzinger Andrea-Ursula	Bahnhofstrasse 12	8756 Mitlödi